



Mon boss me réclame de l'argent

Par **linomorgan**, le 15/12/2010 à 23:54

Bonsoir,

Je suis étudiant pharmacien.

J'ai travaillé pendant un an chez une pharmacienne en dehors de mes études.

Or elle me réclame de l'argent.

En effet, elle ne me faisait pas cotiser la mutuelle obligatoire car elle pensait qu'elle pourrait y échapper.

Moi je n'ai rien demandé!

Et maintenant, la mutuelle a précisé à ma boss qu'elle devait payer.

Elle me réclame ainsi ma part!

Sachant que je n'ai plus de contrat chez elle..

Suis-je dans l'obligation de régler cette somme? Si non, sur quel texte je peux m'appuyer?

Merci, le droit n'est vraiment pas mon domaine...